

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

/CB
87/14
Objet

Prêt de 5 000 000 F
auprès du CCF
Prolongation de la durée

DATE DE CONVOCATION

30 JANVIER 1987

DATE D'AFFICHAGE

30 JANVIER 1987

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 28

Nombre de votants 32

VOTE : POUR : 27

CONTRE

ABSTENTION : 5

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

ROYAN LE SOUS-PRÉFECTURE
ROYAN - 17100 - 45
30 JANV. 1987
APPÉLATION N° 32213
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt sept
le six février à 17 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - FABER - TAP - MOST - BUSSEREAU
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - Mme BARRAUD-
DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes
DE GAYE - DEVIGNE - GAUDIN - M. GEOFFROY - Mme JEAN - MM. LAPERCHE -
LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - POTENNEC - ROUDOT - THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. MOST - M. BERNARD par M. FABER -
Mme FONTAN par M. ROUDOT - M. LACOTTE par M. MONNARD.

Absents : MM. REYOLAT.

Madame DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 15 Juillet 1985?
le Conseil Municipal avait décidé de contracter auprès du
Crédit Commercial de France, un crédit relais de 5 000 000 F,
sur une durée de 8 Mois, destiné au paiement de l'indemnité
d'éviction à la SACAROY.

La Ville de ROYAN devait rembourser le
capital avant le 15 Mars 1986.

Par délibération en date du 12 Juin 1986, le
Conseil Municipal a demandé de prolonger la durée de ce crédit
jusqu'au 31 Décembre 1986.

Compte tenu de la procédure actuellement
en cours pour la délivrance du permis de construire du Complexe
Touristique et para-hôtelier sur le terrain de l'ancien casino
Municipal, il est demandé de prolonger la durée de ce prêt
jusqu'au 30 Juin 1987.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de prolonger la durée du crédit-relais de 5 000 000 F accordé
par le Crédit Commercial de France, Agence de ROYAN jusqu'au
30 Juin 1987.

.../...

- d'autoriser M. Le Député-Maire ou Monsieur le Premier-Adjoint agissant par délégation à signer toutes pièces concrétisant cette demande de prolongation.

Fait et délibéré à ROYAN
Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. Les Membres présents
Pour extrait conforme
Pour le Député-Maire,
Le Premier-Adjoint,



FABER
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR